

Un pacs de deux



IL93 et l'AIS régularisent leur union

02
Édito

03
La force
de l'union

04
IL93 fait
coup double

05
Retour
vers le futur

06
Agence
sans risque

HORS SÉRIE

Édito

DU SAVOIR FAIRE AU
FAIRE SAVOIR

**Le dire, le faire, l'afficher, en être fier !
Si l'énergie de quelques uns a permis il y
a vingt ans de fonder cette association
fédérative INTERLOGEMENT93, il a fallu
depuis se mobiliser, et en mobiliser bien
d'autres, pour que vivent et se développent
le réseau et ses actions.**

S' unir pour accompagner vers l'accès au
logement ordinaire les personnes accueillies
dans les associations en était l'objectif initial.
Faire valoir le droit pour tous à un toit reste
notre mobilisation essentielle !

INTERLOGEMENT93 a développé de nombreux services
favorisant l'accès à l'hébergement, et au logement, de
nombreux usagers de ses associations adhérentes et de
ses services.

Ainsi, dix ans plus tard, l' AIS 93 voyait le jour.

**Vingt ans pour l'une, dix ans pour l'autre et la volonté
toujours intacte des quarante six associations adhérentes
à ce jour, d'améliorer et de renforcer les actions en direction
des plus démunis et des plus fragiles.**

Cet objectif d'optimisation des services rendus se concrétise
par la mutualisation des moyens humains, matériels et
techniques, des deux associations sur un même site.

Les actions développées alors, en seront plus pertinentes,
plus efficaces, plus visibles et mieux entendues.

Nous sommes déterminés à ce que les vingt prochaines
années soient aussi riches que celles qui viennent de s'écouler.

Un avenir où la communication sera en permanence le
soutien de nos actions. ■

Philippe MARTEL
Président d'IL93

“ Ce chantier mis en œuvre dès janvier 2010, s'appuyait sur l'installation
dans de nouveaux locaux, regroupant l'équipe administrative
d'INTERLOGEMENT93, l'équipe relogement et celle de l' AIS 93,
l'ensemble des personnels placé sous la même direction. ”



LA FORCE D'UNE UNION LA COHÉRENCE D'UN ENSEMBLE

Ci-dessus
IL93 - AIS 93,
vues de leurs
bureaux.

Cette année,
INTERLOGEMENT93
a vingt ans, l' AIS dix ans.

Synergie

Cette année, Interlogement93 a vingt ans
et l' AIS (l' Association immobilière sociale)
a dix ans. La première, est déjà forte de
son expérience acquise au cours de ces
longues années de défense du droit au
logement des plus démunis. Elle a expé-
rimenté des dispositifs innovants pour favo-
riser l'accès au logement, mis en œuvre
des engagements militants et a partagé de
nombreuses réflexions et combats, avec
ses adhérents et ses partenaires.

La seconde, créée à l'initiative des acteurs
d'Interlogement93, a en toute logique,
poursuivi le chemin tracé et élargi le
champ des compétences en allant inves-
tir le secteur du logement privé, afin d'ac-

croître les possibilités d'accès au logement
des ménages accompagnés dans les asso-
ciations adhérentes.

Aujourd'hui, ces deux associations soeurs
s'unissent encore davantage dans une
volonté de mettre en commun leurs expé-
riences et leurs compétences et s'installent
dans de nouveaux locaux.

Déjà, en 2008, l' AIS a développé son activité
en se mobilisant pour l'expérimentation du
dispositif Solibail. Cet engagement a néces-
sité une collaboration étroite entre le service
d'accompagnement social lié au logement
d'Interlogement93, pour le suivi social des
ménages, et l' AIS chargée de la captation et
de la gestion des logements. Pourtant, ces
deux associations partenaires avaient encore
à franchir des étapes pour réaliser une réelle
mutualisation souhaitée par leurs conseils
d'administration respectifs.

Le projet a été élaboré au cours du deu-
xième semestre 2009 et validé par les
deux conseils d'administration. Il s'agi-
sait de mettre en commun les moyens, de
mutualiser les équipes, de rendre trans-
versales les compétences, de développer la

synergie pour améliorer les performances,
l'efficacité et l'efficacé. Ce chantier mis
en œuvre dès janvier 2010, s'appuyait sur
l'installation dans de nouveaux locaux,
regroupant l'équipe administrative d'Inter-
logement93, l'équipe relogement et celle de
l' AIS 93, placées sous la même direction.
Cette nouvelle organisation permet à cha-
cun d'élargir son champ d'intervention, de
travailler en complémentarité, d'ajuster sa
pratique, de prendre en compte les diffé-
rents paramètres et la complexité de l'accom-
pagnement des ménages vers le logement.

Bien entendu, les ajustements se feront au
fil du temps et se poursuivront en fonction
des évolutions voulues. La réflexion sur
le meilleur montage juridique auquel
devrait aboutir cette première étape
d'adaptation nécessaire au contexte, tant
institutionnel qu'économique, est en cours
et devrait aboutir avant la fin de l'année.
Synergie – synergie... oui, et nous nous
y sommes engagés avec enthousiasme...
Et énergie ! ■

Martine Théaudière
Directrice d'IL93

Réunion dans les nouveaux locaux avec : Philippe Martel, Martine Théaudière, Amandine Bellet, Sophia Pierre, Patrice Fleury, Flora Dasilva



IL 93 FAIT COUP DOUBLE

Depuis vingt ans, Interlogement93, à la fois “fédérateur et opérateur”, s’est renforcée et a développé de nouvelles initiatives pour reloger les personnes suivies par les associations adhérentes.

se manifeste principalement par la mise en œuvre de commissions thématiques dont les travaux enrichissent la réflexion et les actions d’Interlogement93 et de ses adhérents. Elle est également soutenue par un travail de communication interne

riat avec ses adhérents, comme l’étude menée dernièrement pour la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) par cinq associations sur le “Plan de relance sur la fluidité du dispositif hébergement / logement”.



En 1990, une dizaine de structures d’hébergement de la Seine-Saint-Denis décide d’unir leurs efforts pour permettre la sortie des personnes hébergées vers des logements sociaux et crée Interlogement 93. Aujourd’hui, forte de quarante-cinq adhérents, l’association fédérative fête ces vingt ans avec un projet renouvelé. Interlogement93 a pour objectif premier de reloger dans des logements de droit commun ou en “habitat adapté” les personnes en difficultés, hébergées par les associations adhérentes ou proposées par les services sociaux du département. Pour atteindre cet objectif, l’association mobilise tous les outils, dispositifs et procédures mises en œuvre dans le cadre du Plan départemental d’accès au logement des populations défavorisées (PDALD) auquel elle siège depuis sa création. Cette mission repose sur deux grandes fonctions, un rôle fédérateur et un rôle opérateur.

Interlogement fédérateur

Le travail de réseau, fer de lance de l’action d’Interlogement93, est dynamisé par une mobilisation fédérative forte. Celle-ci

et externe, que ce soit par l’organisation de colloques, de journées de réflexion, de groupes de travail partenarial ou par la diffusion de son journal. Cette capacité fédérative permet de mener régulièrement des actions expérimentales et innovantes en partena-

Interlogement opérateur

Interlogement93 est aussi un opérateur de terrain qui gère des dispositifs sociaux autour de trois pôles principaux.

Le Pôle relogement, en lien avec la préfecture et les différentes instances des

baillleurs sociaux, propose des logements aux publics issus des associations adhérentes ou aux partenaires dans le cadre de conventions. Il intervient également en soutien technique dans le cadre de maîtrises d’ouvrages urbaines et sociales (MOUS). Le Pôle social, dans le cadre des mesures d’accompagnement social lié au loge-

ment (ASSL), gère des résidences sociales accueillant des familles. Le Pôle du “115” gère l’accueil téléphonique et l’orientation des personnes sans-abri vers des dispositifs d’urgence (centres d’hébergement ou hôtels). Depuis plus de vingt ans, les enjeux qui ont prévalu à la création d’Interlogement

93 sont toujours d’actualité. Le problème du logement est structurel et s’aggrave en lien avec la détérioration du contexte économique et social. C’est pourquoi, l’association reste mobilisée et active pour favoriser l’accès au logement pour tous. ■ Marc Noël
Directeur Mecs Devenir-Les Gavroches

Mes souvenirs me ramènent en arrière et je repense aux points forts de l’histoire d’Interlogement 93, à ses principes fondateurs. Interlogement c’est avant tout un projet lié à un territoire, la Seine Saint Denis. Sur ces terres, une solidarité lie des acteurs sociaux qui travaillent facilement ensemble. Cela est sans doute dû à l’histoire ouvrière du département, même si la nécessité de faire face à la précarité renforce ces traditions. D’emblée, la volonté des fondateurs qui interviennent auprès de jeunes, de sans abris, de travailleurs précaires, de “cas sociaux” a été de casser les cloisons et de dépasser les clivages politiques ou de métiers. FJT, CHRS, structures ASE... s’unissent face au problème du mal-logement dans le département.

Acteurs de terrain, il nous apparaît très vite impossible de n’être qu’une force politique, un lobby associatif et nous décidons que l’action et l’investissement de terrain serviront notre pensée politique. Interlogement93 sera un lieu d’expérimentation au service des adhérents, pour mieux passer le relais ensuite. D’emblée, l’actualité nous conduit dans ce double mouvement ; nous serons fédérateurs et opérateurs. Peu après, le choix de gérer le 115 nous



conforte en tant que pilier du rassemblement associatif local et, surtout, nous évite les débats qui ont lieu ailleurs entre les “pros” des CHRS et les “caritatifs” de l’urgence. L’hébergement et le logement doivent former un ensemble lié et cohérent. En cela, les SIAO ne font que reprendre une idée expérimentée depuis longtemps. Interlogement93 est un GCSMS avant l’heure. Aujourd’hui, au moment du départ de Martine Théaudière dont je salue ici l’énergie déployée et le travail mené, l’interassociation doit se réinventer. Interlogement93 a déjà renoncé à porter un certain nombre d’actions et elle doit, selon moi, se recentrer sur son métier de

fédérateur et d’outil innovant au service de tous. Elle doit retrouver l’ébullition des débuts et s’interroger sur la place des salariés mais aussi des usagers en son sein. Porteuse d’une dynamique associative, Interlogement93 a vingt ans. Elle est condamnée à une «évolution permanente» pour rester une interassociation innovante. Partant du principe énoncé par Marx qu’il n’y a pas de doctrine qui tienne en dehors de l’analyse du réel et du changement, je crois que cet anniversaire doit nous conduire à repenser en profondeur le projet associatif d’Interlogement93 pour préparer les vingt prochaines années. ■

Éric Pliez
Directeur Général d’Aurore

RETOUR VERS LE FUTUR

Le président fondateur pose un regard sur l’histoire d’Interlogement93 et donne un éclairage sur l’avenir de l’association.

HORS SÉRIE

L'AIS relogé les exclus dans le privé

AGENCE SANS RISQUE

L'offre de logement social ne suffisant pas à satisfaire les besoins, Interlogement93 crée l'Agence immobilière sociale "AIS 93". Son objectif est de capter du logement privé afin de diversifier l'accès au logement.

A sa création le 15 avril 1999, les missions de l'AIS 93 inscrites dans le cadre du PDALPD* visent la prospection et la mise à disposition des ménages candidats au relogement du réseau Interlogement93, des logements du parc privé en Seine-Saint-Denis. L'AIS 93 propose d'assurer l'accès et le maintien de ces ménages dans un statut de droit commun. Elle se fixe la première année un objectif de trente logements qu'elle atteindra.

Quelques années plus tard, l'AIS 93 élargit son activité en assurant la gestion de cinquante trois logements en résidences sociales pour le compte d'associations adhérentes à Interlogement93. A cette période, face à la stagnation du marché immobilier et du besoin de diversification de l'association, deux axes forts

se dégagent: développer la gestion locative pour d'autres structures associatives, ou pour des collectivités territoriales par le biais de conventions, accroître les partenariats et les collaborations avec d'autres structures telles que France Terre d'Asile ou le Pact-Arim, notamment.

En 2008, l'AIS 93 prend un nouvel essor en signant avec trois autres associations d'Ile-de-France les premières conventions d'intermédiation locative pour la sortie des dispositifs d'urgence "Solibail" (cf encadré). Dans ce cadre, elle assure la prospection de logements, leur gestion, la réalisation de travaux légers de remise en état et le financement de dépenses minimum d'équipements. Elle en assure également l'accompagnement social en lien direct avec Interlogement93.

En septembre 2009, une nouvelle convention est signée pour une nouvelle montée en charge du dispositif "Solibail 2". Elle prévoit la location de soixante dix nouveaux logements d'ici mi-2010. Enfin, la signature d'une troisième convention "Solibail 3" visant la reprise du bail et sa gestion pour éviter les expulsions, est en cours d'étude par l'association (cf encadré). Pour répondre à ces objectifs, l'équipe salariée est renforcée et consolidée autour d'un chef de projet, par un prospecteur, un assistant immobilier, un assistant de gestion et une secrétaire. Ces nouvelles missions apportent un regain d'énergie à l'AIS 93, et à Interlogement93, ainsi qu'une offre supplémentaire de logements pour les personnes en difficulté. ■

Marie-Claude Vachez
Première présidente de l'AIS 93

(*) Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées



(1)

SOLIBAIL 1 : UN DISPOSITIF D'INTERMÉDIATION LOCATIVE

Le 13 novembre 2008, l'AIS 93 signe au ministère du Logement l'une des quatre premières conventions en Ile-de-France afin de capter trente logements dans le parc privé de Seine-Saint-Denis pour aider à la sortie des dispositifs d'urgence. Ce nouveau dispositif permet de prendre en gestion des logements afin de les sous-louer à des ménages hébergés en hôtels, ou centres d'hébergement, et présentés par le GIP HIS*. Celui-ci s'engage à prendre en compte le relogement des familles. L'objectif des trente logements est atteint fin juin 2009.



(2)

SOLIBAIL 3 : UNE IMPULSION CONTRE LES EXPULSIONS

Ce nouveau dispositif se donne pour objectif de prévenir les expulsions locatives pour 70 ménages, en lien direct avec la préfecture. Il ne s'agit pas ici de capter des logements mais de reprendre le bail des ménages endettés, au nom de l'AIS 93. Les locataires deviennent sous-locataires de l'association, le temps de mettre en œuvre l'accompagnement social nécessaire pour permettre à la famille de redevenir locataire en titre.

(*) Habitat et interventions sociales.

- (1) L'un des nombreux hôtels hébergeant des familles faute de logements adaptés
- (2) immeuble insalubre
- (3 et 4) Deux résidences sociales à Montreuil : Résidétape, Chanzy



(3)



(4)

L'AIS 93 EN CINQ ACTES

- 15 avril 1999 création de l'AIS 93
- 2003 gestion de trente logements privés et cinquante trois en résidences sociales
- 2006 embauche d'un chargé de mission et réflexion sur l'activité
- 2008 signature de "Solibail" 1
- 2010 création de la plaquette de communication et du site Internet

L'AIS 93 EST EN LIGNE



ORGANIGRAMME IL93 ET AIS 93

